

## CITOYEN DU MONDE

## John Peters Humphrey

**P**resque 50 années se sont écoulées depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par les Nations unies. Ce document, une des premières grandes réalisations des Nations unies, demeure un instrument puissant qui continue d'avoir une incidence énorme sur la vie des gens partout dans le monde. Saluée par M<sup>me</sup> Eleanor Roosevelt comme la Magna Carta de l'humanité, la Déclaration universelle des droits de l'homme a été rédigée par le Canadien John Peters Humphrey.

« M. Humphrey était un Canadien remarquable, qui a travaillé avec acharnement à promouvoir et à protéger des libertés qui, pour nombre d'entre nous, vont de soi », a déclaré M. John Crompton, directeur et président du Centre national des Arts (CNA), à Ottawa. M. Crompton faisait cette remarque lors de l'ouverture de l'exposition sur la vie et l'époque de ce Canadien exceptionnel, organisée dans le cadre de Festival Canada 1998. « Les idées et les écrits de cet homme ont changé le monde », a-t-il ajouté.

Né en 1905 à Hampton au Nouveau-Brunswick, M. Humphrey est très tôt victime de drames personnels, perdant un bras dans un accident à l'âge de six ans, puis ses parents, à 11 ans. Il surmonte ces terribles épreuves et se distingue d'abord dans ses études, puis comme professeur de droit à l'Université McGill de Montréal. Les grands événements de son époque, la Crise de 1929 et la Deuxième Guerre mondiale, contribuent à façonner ses valeurs.

En 1946, M. Humphrey est nommé directeur de la Division des droits de l'homme des Nations unies. L'année suivante, il rédige la première ébauche de la Déclaration, un texte de 400 pages qui servira de document de travail à un comité de rédaction de huit membres. C'est la première fois que les droits de la personne et les libertés fondamentales sont élaborés et définis aussi

minutieusement. Le 10 décembre 1948, après de longues discussions, l'Assemblée générale des Nations unies adopte, à l'unanimité, la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui fut alors qualifiée de « vision de ce que le monde devrait être ».

Universitaire, humaniste et fonctionnaire international, M. Humphrey se considérait à la fois comme un nationaliste canadien et un citoyen du monde, persuadé que ces deux convictions étaient compatibles. Il a célébré l'esprit humain et travaillé toute sa vie à promouvoir les droits de la personne.

John Humphrey  
et Eleanor  
Roosevelt.



photo : succession de John P. Humphrey

Selon lui, « il y a un lien fondamental entre les droits de la personne et la paix. La paix régnera sur terre lorsque les droits de tous et de toutes seront respectés ».

**Après avoir pris sa retraite des Nations unies, M. Humphrey est demeuré un citoyen actif. Il est notamment devenu :**

- membre fondateur et premier président de la section canadienne d'Amnistie internationale en 1973;
- membre fondateur de la Fondation canadienne des droits de la personne;
- vice-président de la Commission internationale des juristes;
- membre de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (1970);
- membre du conseil d'administration de la Ligue internationale des droits de l'homme;
- président de la section canadienne de la Conférence mondiale sur la religion et la paix;
- membre du conseil d'administration de la Société québécoise de droit international;
- membre honoraire des Amputés de guerre du Canada.

*Nous remercions M. Gerry Grace, archiviste et coordonnateur des expositions du Centre national des Arts à Ottawa, pour son appui dans la préparation de cet article.*

**JOHN PETERS HUMPHREY**

est décédé en 1995.

Son principal héritage, la Déclaration universelle des droits de l'homme, continue d'inspirer les individus et les nations.

photo : Eliza Massey

Avec l'aimable autorisation de M<sup>me</sup> Margaret Kunstler Humphrey